

PALATINE OPPORTUNITE

6 - 12 MOIS

OPCVM

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020

PALATINE OPPORTUNITES 6 – 12 MOIS

OPCVM

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLE EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2020

- I - CARACTERISTIQUES

► OPCVM d'OPC : inférieur à 10% de l'actif net

► Objectifs de gestion et stratégie d'investissement :

Le Fonds cherche à obtenir une performance égale à celle de l'indicateur de référence, 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans, sur l'horizon de placement de 6 à 12 mois. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés comme étant Investment Grade (notations BBB-/Baa3 ou A3/P3/F3), libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion. Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans.

L'indicateur de comparaison est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,50.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra notamment exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité.

Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : supérieur à 1 an.

► Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

L'€STR (Euro Short-Term Rate) est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro et est calculé chaque jour par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne.

Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la BCE https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_shortterm_rate/html/index.en.html.

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

L'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans est représentatif du marché d'emprunts d'état de la zone euro sur des maturités de un à trois ans. Les informations sur cet indice sont notamment disponibles sur le site internet www.morningstar.fr.

Conformément à l'article 34 du Règlement UE 2016/ 1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur MORNINGSTAR est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de taux : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici compris dans une fourchette de 0 à 0,5. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 0,50 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux d'intérêt, par une baisse de 0,50% de la valorisation du FCP.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au de crédit sur les émetteurs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser, voire devenir nulle et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser du fait de l'évolution des cours des devises autres que l'euro. Ce risque reste accessoire, le risque de change supporté étant de 0,50 % maximum.

Risque de contrepartie : le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié au recours aux dérivés : le FCP peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque juridique : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres peut entraîner un risque juridique notamment relatif aux contrats conclus. Le FCP est susceptible de subir un certain nombre de risques inhabituels notamment une législation contradictoire, le manque de clarté ou le non respect de la réglementation par d'autres acteurs du marché.

Risque opérationnel : l'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a ébranlé le monde et les marchés. En effet, celle-ci a engendré une perte de confiance majeure, qui s'est traduite par un écartement des spreads de crédit et une perte de liquidité. Les différents Etats touchés par cette crise ont dû mettre en place des mesures afin de limiter l'impact des confinements sur l'économie.

Les banques centrales, afin de contenir au mieux l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 ont décidé d'assouplir leurs politiques monétaires. Ainsi la BCE a décidé de mettre en place un programme d'achats d'urgence (PEPP) pour un montant de 1 850 milliards d'euros, avec une échéance portée à fin mars 2022. Dans le même temps, l'enveloppe du programme d'achats standard (APP) a été augmentée de 120 milliards d'euros. De plus, des opérations de TLTRO à un taux de -1% ont été initiées et se

poursuivront jusqu'en juin 2022. Du côté de la FED, une des mesures majeures annoncée par J. Powell a été la baisse de 1 point des taux directeurs des Fed Funds qui sont désormais dans la fourchette 0,25%/0,75%. Ceux-ci devraient rester inchangés tant que la reprise économique ne sera pas complète. Dans le même temps, la FED a relancé son programme de Quantitative Easing, sans aucune limite avec des rachats de 120 milliards de dollars par mois.

En sus des mesures prises par les banques centrales, l'Europe tout comme les Etats-Unis ont pris des mesures afin de limiter l'impact de la crise du Covid-19 sur leur économie. Les 27 pays de l'Union Européenne sont convenus d'un Plan de relance solidaire, d'un montant global de 750 milliards d'euros : 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards d'euros de prêts. Aux Etats-Unis, un plan de relance de 900 milliards de dollars a été ratifié.

Il faut enfin évoquer le Brexit et l'accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni officialisé à quelques jours seulement de la fin de la période de transition : the deal is done !

Les taux souverains se sont fortement resserrés au cours de l'année. Le 10 ans allemand est ainsi passé de -0,18% à fin décembre 2019 à -0,57% à fin décembre 2020. Le 10 ans français est quant à lui passé de 0,12% à fin décembre 2019 à -0,34% à fin décembre 2020. Le taux américain à 10 ans s'est fortement resserré, à 0,92%, suite à la baisse des taux directeurs américains. Les taux souverains italiens ont quant à eux été plus chahutés et le taux à 10 ans finit l'année 2020 à 0,54%, contre 1,41% à fin décembre 2019.

Le marché du crédit a été impacté par la crise sanitaire et les indices iTraxx se sont donc écartés. L'iTraxx Main (Investment Grade) est de 48 points en fin d'année 2020 contre 44 points à fin décembre 2019, avec un plus haut à 139 points à la mi-mars. L'iTraxx Xover (High Yield) est monté de 207 points à fin décembre 2019 à 244 points en fin d'année 2020, après un plus haut à 707 points mi-mars.

L'année 2020 marque un nouveau record historique pour le marché corporate euro : 504,2 milliards d'euros émis, en progression de 14% par rapport au précédent record inscrit en 2019. La maturité moyenne pondérée des émissions (hors hybrides) est stable à 8,3 ans.

La performance annuelle de Palatine Opportunités ressort positive depuis le lancement du fonds, qui a eu lieu au cours du mois de mai. Les opportunités d'investissement ont été nombreuses, suite à l'écartement des spreads de crédit et donc des primes de risques. L'équipe de gestion a donc pu investir sur des signatures de qualité à des niveaux attractifs comme SAFRAN 2021, GECINA 2022 ou encore FRESINIUS 2021. Nous avons également opéré des arbitrages sur le primaire, sur des titres comme ALD 2023. La sensibilité du portefeuille en fin d'année est de 0,489 et le rendement à maturité est de 0,02%.

La performance du fonds sur la période 15/05-31/12/2020 est de +0,62% pour la part I et + 0.59% pour la part R, nette de frais de gestion, quand l'indicateur de référence affiche à -0,18% (80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.).

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V – EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

L'OPC n'a pas eu recours aux instruments financiers dérivés au 31/12/2020.

- VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset Management www.palatine-am.com rubrique ISR .

L'OPCVM PALATINE OPPORTUNITES 6 – 12 mois ne prend pas en compte les critères ESG.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables. Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
IT0005399230	CCT Eurib6 15/12/23	Achat d'obligations	11/12/2020	4 000	4 037 520
IT0005137614	CCT Eurib6 15/12/22	Vente d'obligations	15/12/2020	3 200	3 237 312
EU000A1G0DK9	EFSF 0% 17/11/22 *EUR	Achat d'obligations	28/10/2020	3 000	3 044 100
XS1642546078	VOLKS LEAS Eurib3 07/21 *EUR	Achat d'obligations	16/12/2020	30	3 004 920
XS2259865926	SCANIA CV 0% 23/11/22 *EUR	Achat d'obligations	12/11/2020	2 500	2 501 250
FR0013283686	OAT 0% 25/03/23	Achat d'obligations	21/10/2020	2 000 000	2 035 500
IT0005137614	CCT Eurib6 15/12/22	Achat d'obligations	27/11/2020	2 000	2 028 234
IT0005137614	CCT Eurib6 15/12/22	Vente d'obligations	21/10/2020	2 000	2 022 534
XS2232115001	DIGITAL BV Eurib3 09/22 *EUR	Achat d'obligations	14/09/2020	2 000	2 000 000
FR126488073	NEU CP FAURECIA 05/01/2021 PRECOMPTE	Achat TCN	03/11/2020	2 000 000	1 999 661

- VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2020 :
- Obligation = 2,89 % de l'actif net
- OPCVM = 9,77 % de l'actif net

- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

OPCVM créé le 15/05/2020 avec deux parts (I et R).

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 7 mois clos le 31 décembre 2020

FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 7 mois clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS relatifs à l'exercice de 7 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 15 mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique*

Jean-Luc MENDIELA

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	51 512 109,76
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	40 314 142,37
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	40 314 142,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	6 100 035,39
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	4 599 813,25
Titres de créances négociables	4 599 813,25
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 500 222,14
Organismes de placement collectif	5 097 932,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 097 932,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	93,94
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	93,94
COMPTES FINANCIERS	2 206 248,32
Liquidités	2 206 248,32
TOTAL DE L'ACTIF	53 718 452,02

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	
Capital	52 089 905,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	17 084,58
Résultat de l'exercice (a,b)	82 022,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	52 189 012,66
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
DETTES	1 529 439,36
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	1 529 439,36
COMPTES FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	53 718 452,02

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	133 158,22
Produits sur titres de créances	1 236,25
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	134 394,47
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	4 401,57
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	4 401,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	129 992,90
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	43 818,82
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	86 174,08
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 151,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	82 022,61

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 7 mois et 17 jours. .

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les opérations réalisées sur les marchés à terme ferme et conditionnel sont évaluées sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Pour les contrats dont la durée de vie est ou devient inférieure à trois mois, les flux d'intérêt à verser et à recevoir sont linéarisés sur la durée de vie restant à courir.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Pour les opérations de change à terme, le report-déport est amorti linéairement sur la période du contrat.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Les bons de souscription et les warrants sont inscrits à l'actif du bilan :

- Les warrants sont considérés en engagement hors-bilan au niveau du tableau d'exposition au risque action par leur traduction en équivalent d'actions sous-jacentes.
- Les bons de souscription peuvent être inclus dans le tableau d'exposition aux risques à leur valeur boursière ou traduits en équivalent sous-jacents.
- Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013468774 - PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R : Taux de frais maximum de 1,10% TTC maximum.

FR0013468766 - PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC maximum.

Modalité de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence. L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 10% de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence.

- Si la performance du FCP est positive mais inférieure à celle de l'indicateur de référence défini ci-dessus (sous performance), la part variable fera l'objet d'une reprise sur provision.

- Si la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle (aucun calcul de commission).

- Méthode de calcul de la commission de surperformance : méthode de la provision quotidienne dite variation quotidienne. Si la performance du FCP, **depuis la VL précédente**, est positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indicateur de référence (les deux performances étant positives) entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est adossée à l'exercice comptable du fonds, soit une période de 12 mois. Ainsi, la commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'à la clôture du 1er exercice comptable complet (12 mois), soit le 31/12/2021.

La commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	60 044 979,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 995 786,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	92 785,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-103 941,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	0,14
Différences de change	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	64 801,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>64 801,19</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	86 174,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	52 189 012,66

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	22 434 105,87	42,99
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 880 036,50	34,26
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	40 314 142,37	77,25
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	1 500 222,14	2,88
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	2 999 930,57	5,75
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	1 599 882,68	3,06
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	6 100 035,39	11,69
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 880 036,50	34,26	2 087 628,00	4,00	20 346 477,87	38,99	0,00	0,00
Titres de créances	6 100 035,39	11,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 206 248,32	4,23
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 928 553,80	3,70	16 363 896,62	31,36	22 021 691,95	42,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	6 100 035,39	11,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 206 248,32	4,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	93,94
TOTAL DES CRÉANCES		93,94
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 506 450,00
	Frais de gestion fixe	5 487,18
	Frais de gestion variable	17 502,18
TOTAL DES DETTES		1 529 439,36
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 529 345,42

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	29 332,239	29 462 188,40
Parts rachetées durant l'exercice	-6 609,488	-6 649 902,12
Solde net des souscriptions/rachats	22 722,751	22 812 286,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 722,751	
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R		
Parts souscrites durant l'exercice	304 914,917	30 582 790,63
Parts rachetées durant l'exercice	-13 390,985	-1 345 883,93
Solde net des souscriptions/rachats	291 523,932	29 236 906,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	291 523,932	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 724,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	8 025,48
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 592,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables	9 476,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			1 506 892,50
	FR0013309317	BPCE E3R+0.5% 11-01-23 EMTN	1 506 892,50
TCN			0,00
OPC			5 097 932,00
	FR0000299877	PALATINE INSTIT. C	5 097 932,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			6 604 824,50

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	82 022,61
Total	82 022,61

	31/12/2020
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	39 504,32
Total	39 504,32

	31/12/2020
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	42 518,29
Total	42 518,29

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	17 084,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	17 084,58

	31/12/2020
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	7 483,20
Total	7 483,20

	31/12/2020
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	9 601,38
Total	9 601,38

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020
Actif net Global en EUR	52 189 012,66
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I EUR	
Actif net	22 863 655,16
Nombre de titres	22 722,751
Valeur liquidative unitaire	1 006,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,32
Capitalisation unitaire sur résultat	1,73
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R EUR	
Actif net	29 325 357,50
Nombre de titres	291 523,932
Valeur liquidative unitaire	100,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
EWE AG 5.25%09-160721	EUR	811 000	855 149,67	1,64
FRESENIUS 3% 02/21	EUR	500 000	507 531,67	0,97
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.75% 24-06-23	EUR	100 000	102 625,18	0,20
VOLKSWAGEN BANK E3R+0.42% 15-06-21	EUR	700 000	700 889,00	1,34
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG E3R+0.8% 15-02-21	EUR	100 000	100 116,86	0,19
VOLKSWAGEN LEASING E3R+0.45% 06-07-21	EUR	3 000 000	3 003 840,00	5,76
TOTAL ALLEMAGNE			5 270 152,38	10,10
ETATS-UNIS				
GOLD SACH GR E3R+0.55% 21-04-23	EUR	1 000 000	1 002 706,56	1,92
TOYO MOT 1.0% 09-03-21 EMTN	EUR	100 000	101 075,90	0,20
TOTAL ETATS-UNIS			1 103 782,46	2,12
FRANCE				
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 011 141,85	1,94
ALTAREA 3.0% 23-05-21	EUR	200 000	206 291,51	0,40
BNP PAR E3R+0.62% 22-05-23	EUR	2 500 000	2 520 927,71	4,83
BPCE E3R+0.5% 11-01-23 EMTN	EUR	1 500 000	1 506 892,50	2,89
C E3R+0.68% 20-04-21 EMTN	EUR	300 000	300 204,23	0,58
CHRI DIOR 0.75% 24-06-21	EUR	1 000 000	1 005 686,85	1,92
COFIROUTE 5%240521	EUR	1 000 000	1 051 868,90	2,02
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-22	EUR	700 000	703 339,00	1,35
EDF 6.25% 09-21	EUR	100 000	106 282,97	0,21
EUTELT 1.125% 23-06-21	EUR	300 000	302 643,33	0,58
GECINA E3R+0.38% 30-06-22 EMTN	EUR	100 000	100 319,50	0,19
I 0.875% 31-03-22 EMTN	EUR	800 000	813 397,86	1,56
LCL 0% 11-21	EUR	614 000	951 687,72	1,82
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	200 000	199 053,00	0,38
SAFRAN E3R+0.57% 28-06-21	EUR	1 900 000	1 903 622,24	3,64
SG E3R+0.85% 01-04-22 EMTN	EUR	100 000	100 832,36	0,19
THALES 0.75% 07-06-23	EUR	1 500 000	1 537 486,75	2,94
TIGF 4.339% 07/21	EUR	1 500 000	1 566 225,84	3,00
VIVENDI 0.0% 13-06-22 EMTN	EUR	100 000	100 398,50	0,19
WORLDLINE 0.5% 30-06-23 EMTN	EUR	300 000	305 528,71	0,59
TOTAL FRANCE			16 293 831,33	31,22
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.33% 17-06-21	EUR	700 000	700 812,00	1,35
TOTAL IRLANDE			700 812,00	1,35
ITALIE				
ISPIM 0 02/28/21	EUR	250 000	250 342,31	0,48
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.55% 15-12-23	EUR	4 000 000	4 035 450,00	7,73
UNICREDIT SPA 3.25% 01/21	EUR	303 000	312 912,89	0,60
TOTAL ITALIE			4 598 705,20	8,81
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.321% 19-09-21	EUR	1 000 000	1 005 159,81	1,92
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD E3R 21-11-22	EUR	600 000	609 621,75	1,17
TOTAL JAPON			1 614 781,56	3,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ACTAVIS FUNDING SCS 0.5% 01-06-21	EUR	250 000	250 527,83	0,48
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT OISEST+2.0% 22-01-23	EUR	2 000 000	2 087 628,00	4,00
INTE BANK LUXEMBOURG E3R+0.75% 26-09-21	EUR	700 000	701 928,81	1,34
LOGICOR FINANCING SARL 0.5% 30-04-21	EUR	1 000 000	1 005 199,66	1,93
TOTAL LUXEMBOURG			4 045 284,30	7,75
PAYS-BAS				
DIGITAL DUTCH FINCO BV E3R+0.48% 23-09-22	EUR	500 000	501 370,00	0,96
NIBC BANK NV 1.5% 31-01-22	EUR	500 000	516 014,71	0,99
UPJOHN FINANCE BV 0.816% 23-06-22	EUR	450 000	458 231,31	0,88
VONOVIA FINANCE BV E3R+0.45% 22-12-22	EUR	1 000 000	1 004 850,00	1,92
TOTAL PAYS-BAS			2 480 466,02	4,75
ROYAUME-UNI				
ASTRAZE 0.25% 12-05-21 EMTN	EUR	600 000	601 353,08	1,15
GSK CAP E3R+0.6% 23-09-21 EMTN	EUR	250 000	250 806,14	0,48
NATWEST MKTS E3R+0.6% 01-03-21	EUR	100 000	100 085,00	0,19
SANTANDER UK GROUP E3R+0.78% 18-05-23	EUR	300 000	301 601,70	0,58
TOTAL ROYAUME-UNI			1 253 845,92	2,40
SUEDE				
SCANIA CV AB 0.0% 23-11-22	EUR	2 500 000	2 502 275,00	4,80
SCANIA CV AB E3R+0.45% 17-03-21	EUR	250 000	250 141,25	0,48
VOLVO TREASURY AB E3R+0.52% 08-02-21	EUR	200 000	200 064,95	0,38
TOTAL SUEDE			2 952 481,20	5,66
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			40 314 142,37	77,25
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			40 314 142,37	77,25
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FAURECIA 050121 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 999 977,78	3,83
FAURECIA 180121 FIX 0.0	EUR	1 000 000	999 952,79	1,92
NEXITY 080321 FIX 0.0	EUR	1 600 000	1 599 882,68	3,06
TOTAL FRANCE			4 599 813,25	8,81
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			4 599 813,25	8,81
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
AMADEUS FINANCE BV 110221 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 500 222,14	2,87
TOTAL PAYS-BAS			1 500 222,14	2,87
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 500 222,14	2,87
TOTAL Titres de créances			6 100 035,39	11,68
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTIT. C	EUR	2 000	5 097 932,00	9,77
TOTAL FRANCE			5 097 932,00	9,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 097 932,00	9,77
TOTAL Organismes de placement collectif			5 097 932,00	9,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			93,94	0,00
Dettes			-1 529 439,36	-2,93
Comptes financiers			2 206 248,32	4,23
Actif net			52 189 012,66	100,00

Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	EUR	291 523,932	100,59
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	22 722,751	1 006,20